



Aïkido Club de Charenton
Fiche d'inscription valant autorisation parentale
Enfants & Ados 2026-2027

Site : <http://aikido.gudule.org>

contact : aikido.charenton@gmail.com



NOM :
Prénom :
Date de Naissance :
Nom et Prénom du parent ou représentant légal :
Nom sur le chèque (si différent) :
Adresse postale :
.....
Téléphone du parent ou représentant légal :
e-mail⁽¹⁾ du parent ou représentant légal :
Téléphone de l'adhérent (facultatif) :
e-mail⁽¹⁾ de l'adhérent (facultatif) :

⁽¹⁾ mail de contact à usage strictement administratif, essentiel pour vous informer en cas de besoin.

Autorisations

M. / Mme..... autorise / n'autorise pas⁽²⁾ (rayer la mention inutile) l'Aïkido Club de Charenton à photographier ou à filmer mon enfant ou moi-même pour la promotion des activités sportives du Club (site internet du club, journal municipal, exposition, etc.)

Acceptez-vous de communiquer via le groupe WhatsApp ? ☐ OUI ☐ NON

⁽²⁾ Les images seront floutées.

Je déclare avoir pris connaissance du cadre réglementaire de l'Aïkido Club de Charenton et adhérer pour mon enfant et moi au règlement intérieur du club au verso de cette fiche d'inscription (également consultable dans la salle ou sur internet) et à l'ensemble des textes régissant le fonctionnement de Fédération Française d'Aïkido et de Budo (<https://www.ffabaikido.fr/fr/documents-officiels-et-l-gislation-121.html>)

Date : Signature du parent ou représentant légal :

Pièces à fournir obligatoirement au début du premier entraînement (hors cours d'essai)

- ☐ Cette fiche d'inscription complétée et signée.
- ☐ L'attestation sur l'honneur du questionnaire de santé complétée et signée avec, si nécessaire, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aïkido.
- ☐ Le règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de : Aïkido Club de Charenton.
 - ☐ Enfant né à partir du 01/07/13 : **125 € par an⁽³⁾ (licence incluse)** ou 30 € (licence) + 40 € par trimestre
 - ☐ Enfant né avant le 01/07/13 : **140 € par an⁽³⁾ (licence incluse)** ou 45 € (licence) + 40 € par trimestre

⁽³⁾ En cas de cotisation annuelle, vous pouvez faire 2 ou 3 chèques qui seront prélevés sur 2 ou 3 mois.



REGLEMENT INTERIEUR DE L'AIKIDO CLUB DE CHARENTON

I. L'AIKIDO CLUB DE CHARENTON a pour but la pratique de l'Aikido et de ses disciplines associées. Ses activités se déroulent dans la salle d'Aikido du Gymnase Maurice Herzog, 9 Rue du nouveau Bercy à Charenton-le-Pont. Elles peuvent se dérouler également dans d'autres lieux (stages, événements sportifs, autres...).

II. La salle d'Aikido du Gymnase Maurice Herzog est un équipement municipal mis à la disposition de l'ACC pour la pratique de l'Aikido suivant un planning et des règles établies. L'accès à la salle, à ses équipements et à l'enseignement de l'Aikido est placé exclusivement sous l'autorité des professeurs titulaires ou des responsables de l'association.

III. La saison sportive débute après la tenue du Forum des associations de Charenton-le-Pont et se termine en juillet. Toute personne désirant adhérer à l'ACC doit procéder à son inscription avant de commencer à pratiquer. Pour cela, elle doit :

- remplir la feuille individuelle de renseignements et compléter l'autorisation de prise de vue,
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Aikido conformément à la législation en vigueur ou la photocopie de son passeport sportif fédéral dûment tamponné par le médecin,
- souscrire une licence à la fédération à laquelle le club est affilié,
- s'acquitter de la cotisation au club.

La cotisation annuelle au club peut être réglée en plusieurs fois (de 1 à 3) mais doit être soldée au plus tard à la fin de l'année.

IV. Chaque pratiquant majeur doit être en possession de son passeport sportif. Il doit coller sur son passeport sportif le timbre de licence en cours et faire remplir, par son médecin, la partie réservée au certificat médical attestant de son aptitude à la pratique de l'Aikido. Il doit remettre au club lors de son inscription un exemplaire de son certificat médical conforme à la législation en vigueur.

V. L'enseignement de l'Aikido est placé sous la direction des professeurs diplômés au moins du Brevet Fédéral ou du Brevet d'Educateur Sportif 1er degré d'Aikido. Ils sont secondés par une équipe d'enseignants au moins 1^{er} Dan qu'ils désignent avec le président.

VI. Les pratiquants adultes ne peuvent participer au cours enfants que sur autorisation des enseignants désignés et/ou du président. De même, les pratiquants enfants ne peuvent pratiquer au cours adultes que sur avis des enseignants et/ou du président.

VII. En dehors des créneaux horaires et à l'extérieur de la salle d'Aikido, les mineurs restent sous l'entière responsabilité de leurs parents (ou représentant légal). Les enfants sont sous la responsabilité du (des) professeur(s) désigné(s) pendant la durée des cours. Si, pour une raison quelconque, un enfant présent au cours ne peut s'entraîner, il doit rester à l'intérieur du dojo dans l'attente de ses parents. La présence et la fréquentation aux cours sont placées sous l'entière responsabilité des parents ou tuteurs légaux.

VIII. En accord avec la charte de la FFAB ainsi que de la charte du ministère de la Jeunesse et des Sports, la tenue traditionnelle pour pratiquer est uniquement constituée d'un kimono d'aikido (veste, pantalon et ceinture), pieds nus et cheveux longs attachés. Pour des raisons de sécurité, les bijoux et autres accessoires sont interdits.

IX. Chaque pratiquant veillera au respect de l'étiquette propre à la discipline martiale, au respect des équipements (propreté des locaux à l'intérieur et à l'extérieur) et de la tranquillité du voisinage, à son hygiène personnelle (propreté des kimonos, propreté personnelle, ongles coupés, absence de bijoux, etc.) et au rangement du matériel à la fin des cours. Les enseignants se réservent le droit de refuser en cours les pratiquants ne respectant pas cette étiquette.

X. Les pratiquants ne doivent pas laisser d'objets de valeur dans les vestiaires. Le club décline toute responsabilité en cas de vol. Le club prête les armes aux débutants pour la première saison, ensuite, chaque pratiquant devra posséder ses armes personnelles.

XI. Les responsables légaux des pratiquants mineurs autorisent les responsables de l'Aikido Club de Charenton, en cas d'urgence, à contacter les secours et à les contacter immédiatement pour prendre les dispositions nécessaires.

XII. L'Aikido Club de Charenton est autorisé à recueillir les informations du formulaire pour la gestion du fichier des licenciés. Elles sont conservées pendant trois ans et sont destinées à l'usage exclusif de l'association. Conformément à la loi, chaque adhérent peut exercer son droit d'accès à ces données et les faire rectifier ou supprimer en contactant les responsables par mail ou par courrier en joignant une copie de la carte d'identité du responsable légal le cas échéant.

Je déclare avoir pris connaissance du cadre réglementaire de l'Aikido Club de Charenton et adhérer au règlement intérieur du club au verso de cette fiche d'inscription (également consultable dans la salle ou sur internet) et à l'ensemble des textes régissant le fonctionnement de Fédération Française d'Aikido et de Budo.

<https://www.ffabaikido.fr/fr/documents-officiels-et-l-gislation-121.html>

Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE (.....), HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.		
Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a t'il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille ☐ un garçon ☐		Ton âge : ____ ans
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré(e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As- tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐

Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	☐	☐
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A remplir par le représentant légal et à fournir **obligatoirement** avec la demande de licence

NOM- PRENOM DU LICENCIE : _____

☐ J'atteste avoir répondu NON à toutes les questions figurant sur le questionnaire médical des mineurs. Dans ce cas, je n'ai pas à fournir de certificat médical pour le mineur dont j'ai la responsabilité légale.

☐ J'ai répondu OUI à au moins une question figurant sur le questionnaire médical des mineurs. Dans ce cas, je fournis un certificat médical datant **de moins de SIX MOIS** pour le mineur dont j'ai la responsabilité légale.

Je suis informé(e) que la responsabilité de la F.F.A.B. et de ses organes déconcentrés ne peut être recherchée en cas d'erreur lors du renseignement de celui-ci.

Date du certificat médical : /...../.....

**DATE et SIGNATURE DU
REPRESENTANT LEGAL**

--